



Alliance française Ile Maurice

INFORMATION POUR COMPLÉTER VOTRE INSCRIPTION.

- ❖ **FRAIS D'INSCRIPTION** : paiement reçu en EURO 250 pour les quatre modules obligatoires (Paiement en euros - Cash).
- ❖ **Documents obligatoires** : la copie de votre pièce d'identité ou du passeport et une photo format passeport.

Si c'est une tierce personne qui complète votre inscription, une lettre d'autorisation de votre part doit être accompagnée ainsi qu'une copie de la pièce d'identité de ladite personne. La fiche d'inscription doit être complétée par le candidat avec apposition de sa signature.

INFORMATION SUR LES EXAMENS

Pour votre information, le TEF Canada est valable pour le Québec et les provinces avoisinantes, le TEFAQ, uniquement pour le Québec et TEF académique pour les études. Cependant les candidats doivent spécifier le test requis.

Le TEF CANADA mesure votre niveau actuel de connaissances et de compétences en français général. Dans le cadre d'une demande d'immigration vers le Canada, vous devez passer les épreuves suivantes :

- Compréhension orale : 40 min – 60 questions (QCM)
- Compréhension écrite : 60 min – 50 questions (QCM)
- Expression orale : 15 min – 2 sujets à traiter (sans préparation)
- Expression écrite : 60 min – 2 sujets à traiter

Toutes les épreuves doivent être passées au cours d'une même session. Si le score obtenu à l'une des épreuves ne vous satisfait pas, vous devrez repasser l'ensemble des épreuves.

Vous pouvez télécharger le manuel du candidat sur : TEF CANADA / TEFA / : https://alliance-francaise-maurice.com/wp-content/uploads/2022/01/manuel_candidat_tef_canada-2018.pdf

Pour d'autres renseignements : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/en-pratique/>

Pour se préparer, consulter le site : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/en-pratique/>